

Mise en forme générale et normes de présentation

Ce document définit les normes générales de présentation des articles à soumettre au comité de rédaction de la revue *déméter*. Les articles proposés doivent être inédits. Les articles qui ne répondraient pas aux exigences littéraires et/ou scientifiques demandées ne seront pas retenus par le comité de rédaction en accord avec le comité scientifique de la revue. Enfin, les textes doivent correspondre aux normes éditoriales de *déméter* avant d'être soumis au comité de lecture constitué de deux experts anonymes par article. Les textes dont la mise en forme comprendrait trop d'imperfections ou qui ne respecteraient pas les normes éditoriales de *déméter* seront renvoyés pour correction à l'auteur, et cela avant toute expertise.

Tout texte proposé doit par ailleurs être accompagné de deux résumés (dans la langue de l'article et en anglais), d'une bibliographie, d'une petite biographie de l'auteur et de 5 mots clés. L'emplacement des images légendées, extraits sonores ou vidéos doit être précisément signalé dans le corps du texte.

I) Mise en forme

A) Format

Les articles devront contenir environ 30 000 caractères, espaces non compris, ou 36 000 caractères, espaces compris. Une marge de plus ou moins 10% est admise.

Les textes pourront être rédigés en français, anglais, italien, espagnol ou allemand.

Deux résumés (un dans la langue originelle et l'autre en anglais) d'une dizaine de lignes chacun (environ 1 000 caractères espaces compris) devront accompagner l'article.

Les textes seront envoyés en format Word (.doc) ou open-document (.odt).

B) Pagination

La première page indiquera le titre de l'article, le nom de l'auteur, le résumé dans la langue de l'auteur. Le résumé en anglais suivra. Un titre en anglais n'est pas demandé.

Une biographie de l'auteur de deux ou trois lignes doit être fournie.

Les pages suivantes comporteront le texte en Times New Roman 12, interligne 1,5 avec des notes infrapaginales. Eviter si possible les mots soulignés pour éviter la confusion avec des liens hypertextes manquants.

Les images - tableaux ou illustrations - seront intégrées au texte. Les renvois aux images et autres documents multimédia devront être indiqués.

C) Liens divers

Afin d'exploiter les avantages du format électronique, l'auteur pourra :

- Joindre des extraits de partitions ou des graphiques en format **PNG** ou **JPG**,
- Joindre également des images, **libres de droit** et légendées, en format **JPG**,
- Joindre également des extraits sonores ou vidéos, **libres de droit**, en format **WAV**, **MP4** ou

OGG.

Les métadonnées (tags) de fichiers doivent être renseignés (titre, auteur, interprète, date, etc.).

Les légendes doivent comporter le nom de l'auteur, *le titre de l'œuvre en italique*, l'année d'exécution, matériaux, dimensions, lieu de conservation.

La reproduction d'extraits de publications est possible pourvu que les auteurs en citent la source et en aient obtenu la permission explicite du détenteur des droits, que leur manuscrit ne viole aucun droit d'auteur ; que, dans le cas d'un manuscrit écrit par plusieurs auteurs, ils aient obtenu la permission de tous les co-auteurs en vue de la publication du manuscrit au sein de *déméter*, et que tous les co-auteurs aient lu et accepté les éléments ci-dessus.

Si les images ne sont pas libres de droit, les auteurs ont le devoir de demander les autorisations de reproduction des illustrations et d'en payer les frais ; la rédaction n'accepte pas les illustrations qui pourraient faire l'objet d'une contestation.

Toute question spécifique au sujet de la mise en page et des formats peut être adressée par courrier électronique à demeter@univ-lille3.fr.

II) Normes de présentation

A) Citations

- Les citations seront entre chevrons (guillemets français), en respectant les espaces insécables.

- Dans la plupart des cas, le point se place après les guillemets.

Exemple : ... ce qui évoque ce vers de Baudelaire : « Au fond de l'infini pour trouver du nouveau ».

- Si le point appartient à une citation qui clôt un paragraphe ou une phrase complète, le point est inclus dans le chevron de fin.

Exemple : « Il s'agit de trouver, au-delà du contraste – qui constitue le type le plus primitif d'une forme, les lois supérieures de l'alliance. »

- Si une phrase citée, qui se termine par un point, se trouve insérée dans votre texte, le point de la phrase citée disparaît.

Exemple : « Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger », disait un personnage de Molière.

- Une citation à l'intérieur d'une citation se fait en utilisant des guillemets anglais.

Exemple : « Pour Deleuze, seul “ l'Inégal en soi ” peut être la raison suffisante de la diversité. »

- Une citation longue (plus de 3 lignes) se saisit sous forme de paragraphe séparé, sans guillemets, avec des caractères plus petits (11 au lieu de 12) et un interligne simple. Ce paragraphe de citation est séparé du texte courant (avant et après) par un saut de ligne et il doit être en retrait (1 cm par rapport aux marges de gauche et de droite de la page).

- Les citations en autres langues que le français, ainsi que les mots étrangers isolés, seront reproduits en italique sans guillemets.

- Les traductions personnelles doivent être signalées. Dans le corps du texte, la première citation en langue étrangère traduite par l'auteur doit s'accompagner d'une note de bas de page renvoyant à la phrase : « Toutes les traductions sont de l'auteur sauf mention contraire ».

B) Notes

- Les notes infrapaginales et références bibliographiques sont recommandées. Elles seront numérotées de façon continue. Elles permettent, par exemple, de donner la date de consultation des sites de la webographie. La taille des lettres en note de bas de page est de 10 et l'interligne est simple. Comme l'ensemble du texte, les notes doivent être justifiées.

- L'appel de note doit être placé en fin de phrase et avant la ponctuation.

Exemple : ... car elles ont dû être choisies¹.

- Dans le cas d'une citation, l'appel de note sera avant le deuxième guillemet.

Exemple : « ... car elles ont dû être choisies¹. »

- Indiquer les références bibliographiques complètes dans les notes de bas de page.

- Lors d'une référence à un ouvrage ou à une page déjà cités dans les notes précédentes, ne répétez pas la référence complète : utilisez les abréviations *ibid.*, *id.*, *loc. cit.*, *op.cit.*

- *Ibid.* (*ibidem*) = au même endroit : représente s'il est employé seul, l'ensemble des références qui précèdent immédiatement. Il est suivi d'une indication de page, sauf s'il s'agit de la même page.

ex. : 1. Valérie Boudier, *La Cuisine du peintre*, Rennes, PUR, 2010, p. 55.

2. *Ibid.*, p. 69-70.

3. *Ibid.*

- *loc. cit.* (*loco citato*) = dans le passage cité : représente le titre et le numéro de page mentionné dans une référence antérieure à celle qui précède immédiatement. Il suit le nom de l'auteur mais n'est jamais accompagné d'un numéro de page.

ex. : 1. Valérie Boudier, *La Cuisine du peintre*, Rennes, PUR, 2010, p. 55.

2. *Ibid.*, p. 69-70.

3. Véronique Goudinoux, *Reproductibilité et irréproductibilité de l'image*, Paris, Garnier, 2001

4. Valérie Boudier, *loc. cit.* (renvoie au même passage que la note 1 ci-dessus)

- *op. cit.* (*opere citato*) = dans l'ouvrage cité : représente le titre mentionné dans une référence antérieure à celle qui précède immédiatement. Il suit le nom de l'auteur et est accompagné d'une indication de page.

ex. : 5. Valérie Boudier, *op. cit.*, p. 56-57. (renvoie à la même publication citée en note 1 mais à un autre passage)

- *Id.* (*idem*) = le même auteur masculin : utilisé lorsqu'on cite deux ouvrages du même auteur dans deux notes consécutives. Il est suivi par le titre de l'ouvrage et les références complètes

ex. : 10. Daniel Arasse, *Le Détail*, Paris, Flammarion, 1992.

11. *Id.*, *L'Ambition de Vermeer*, Paris, Adam Biro, 1993.

- *Ead.* (*eadem*) = le même auteur féminin : utilisé lorsqu'on cite deux ouvrages de la même auteure dans deux notes consécutives. Il est suivi par le titre de l'ouvrage et les

références complètes

ex. : 1. Valérie Boudier, *La Cuisine du peintre*, Rennes, PUR, 2010, p. 55.

2. Ead., « Coch-coch : du l'art contemporain », *Papilles*, n°41, 2014, pp. 71-74.

Toutes ces abréviations s'écrivent dans le même caractère que les mots qu'elles remplacent : c'est pourquoi Id. est en caractère ordinaire et non en italique.

C) Règles typographiques diverses

Les sigles s'écrivent en petites majuscules et sans point entre les lettres. Exemple : CEAC.

Pas de majuscule après deux-points ou un point-virgule.

Les majuscules doivent être accentuées comme Âge, À, etc.

Les siècles s'écrivent en petites majuscules, exposant pour le e. Exemple : le xv^e siècle.

Les symboles d'unités s'écrivent sans point : kg, m, cm

Quelques abréviations courantes :

1^{er}, 2^e, 3^e

Charles 1^{er} d'Angleterre

éd. (éditeur ou édition)

f^o (folio)

impr. (imprimeur)

trad. (traduction)

ms. (manuscrit)

art. (article)

chap. (chapitre)

coll. (collection)

etc. (*et caetera*)

ex. (exemple)

fig. (figure)

ill. (illustration)

n^o (numéro)

p. (page ou pages)

t. (tome)

vol. (volume)

Des espaces insécables sont indispensables :

1. avant les ? ; ; !
2. après les abréviations : p. t. col. fol. ex.
3. entre un chiffre et son unité. Exemple : 20 gr.
4. entre noms et numéros des souverains. Exemple : Louis XIII
5. entre initiale et suite d'un nom. Exemple : F. Strozzi
6. entre les tirets et le texte qu'ils encadrent
7. entre les guillemets et le texte qu'ils encadrent

D) Références bibliographiques

Une bibliographie doit être fournie. Si l'article proposé possède une webographie, cette dernière doit être indépendante de la bibliographie.

1) Un livre d'un seul auteur

(NOM DE L'AUTEUR EN PETITES MAJUSCULES, prénom en minuscules, *titre en italique*, lieu d'édition, éditeur, date)

Ex. : STOCKHAUSEN Karlheinz, *Texte zur Musik*, Vol. I, Cologne, DuMont Schauberg, 1963.

2) Un article dans une revue

NATTIEZ Jean-Jacques, « Essai d'analyse sémiologique tripartite », *Musicae Scientiae*, Numéro spécial, 1998, pp. 43-62.

KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Compérage et clientélisme à Florence », *Ricerche storiche*, t. 15 (1985), pp. 61-76.

3) Un collectif

KUEHN T., « Person and Gender in the Laws », *Gender and Society in Renaissance Italy*, BROWN J.-C., DAVIS R.-C. (éd.), Londres, Thames and Hudson, 1998, p. 87-106.

4) Une partition musicale (éditée ou non)

MURAIL Tristan, *Tellur*, Paris, Editions musicales transatlantiques, 1978.

RISSET Jean-Claude, *Inharmonique*, © Jean-Claude Risset, 1981.

5) Une traduction

FERNEYHOUGH Brian, *Deuxième quatuor à cordes*, Genève, Contrechamps, 1988, trad. par Terence Waterhouse.

BACH Carl Philipp Emanuel, *Versuch über die wahre Art, das Klavier zu spielen*, Berlin, 1753, trad. par William J. MITCHELL sous le titre *Essay on the True Art of Playing Keyboard Instruments*, New-York, W.W. Norton, 1949.

6) Un ouvrage réédité

BOULEZ Pierre, *Points de repère*, Paris, Seuil, (1985) 1992.

Webographie

Exemple d'une référence webographique d'un document en ligne :

LEVINSON Jerrold, « Titles », in *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, vol. 44, n°1 (1985), pp. 29-39. URL : <http://www.jstor.org/stable/430537> [consulté le 28 janvier 2014].

III) Envoi

Les articles devront être envoyés au format électronique .doc à demeter@univ-lille3.fr